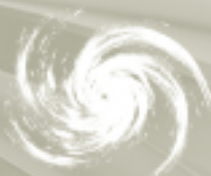


Fédération de la Plasturgie
Dossier de presse

MIDEST 
2011 PARIS

**Les rendez-vous
de la Fédération de la Plasturgie**
HALL6, Allée E, Stand 090

Novembre 2011



LA PLASTURGIE
Créateurs du futur

La Fédération de la Plasturgie	p.3
Les rendez-vous de la Fédération sur le salon	p.4
La Plasturgie au service du développement durable	p.5
Le développement durable dans les formations en Plasturgie	p.6
Panorama économique 2011	p.7
La sous-traitance industrielle à l'heure de la réforme	p.10

La Fédération de la Plasturgie

La Fédération de la Plasturgie est l'organisation représentative du secteur de la transformation des matières plastiques (conception et fabrication de produits en matière plastique). Elle rassemble et représente 1 500 entreprises adhérentes au sein de syndicats nationaux et interrégionaux.

La Fédération de la Plasturgie a pour mission de défendre les intérêts de ses adhérents et de définir la politique professionnelle de la branche. Avec ses syndicats membres, elle répond à tous les niveaux (régional, national, européen, international) aux préoccupations des industriels et accompagne le développement de leur entreprise par des actions dans les domaines économique, ressources humaines et environnement :

- développement de la valeur économique par l'innovation et la structuration de la profession,
- développement de la valeur ressources humaines par un nouveau mode de relations sociales et d'organisation qui favorise l'emploi et le développement des compétences,
- développement de la valeur environnement en continuant à anticiper et adopter un comportement responsable.

La Fédération de la Plasturgie est membre d'EuPC (Confédération européenne de la Plasturgie), du GFI (Groupement des Fédérations Industrielles), du MEDEF (Mouvement des Entreprises de France).



Président : Bruno Estienne

Délégué Général : Patricia Lexcellent

Délégué Général Adjoint : Florence Bonnet-Touré

Contact presse :

Fédération de la Plasturgie – 65, rue de Prony – 75854 Paris cedex 17
Département Communication - Tél. : 01.44.01.16.05 – Fax : 01.44.01.16.55 – com@fed-plasturgie.fr

Les rendez-vous de la Fédération de la Plasturgie

Du 15 au 18 novembre se déroulera, au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, la 41^{ème} édition du MIDEST, numéro un mondial des salons de sous-traitance industrielle.

A cette occasion la Fédération de la Plasturgie organisera deux conférences :

La Plasturgie au service du développement durable - Les actions-phares de la profession

Jeudi 17 novembre / 9h45 - 10h30 - Espace Conférences 2

Avec :

- Marc Madec, Responsable du département HSE de la Fédération de la Plasturgie
- Audrey Noble, Chargée de mission Formation Europe de la Fédération de la Plasturgie
- Amandine Authier, Chef de projet au Plastic Ecodesign Center de Lyon

Moderniser la sous-traitance industrielle : vers un nouveau dispositif législatif ?

Vendredi 18 novembre / 11h - 11h45 - Espace conférence 1

Avec :

- Jean-Robert Bouvier, Président du Comité des Relations Interindustrielles de Sous-Traitance, de la Fédération de la Plasturgie (CORIST)
- Bruno Estienne, Président de la Fédération de la Plasturgie
- Thierry Charles, expert auprès du Comité des Relations Inter-industrielles de Sous-Traitance (CORIST) de la Fédération de la Plasturgie et Directeur des Affaires Juridiques d'Allizé-Plasturgie

L'accès aux conférences est gratuit.

La Plasturgie au service du développement durable

« Nous n'avons qu'une seule Terre... » tels sont les premiers mots de l'éditorial de Bruno ESTIENNE, Président de la Fédération de la Plasturgie, en introduction du **Rapport Développement Durable de la Plasturgie 2011**, publié en novembre 2011. Cette prise de conscience nous oblige à agir de façon responsable et se traduit forcément par des actions où se concilient performance économique, responsabilité sociale et respect de l'environnement.

La Plasturgie française est engagée dans une politique de développement durable qu'elle considère comme un enjeu stratégique pour anticiper les changements et être au plus près des attentes de ses parties prenantes, en particulier ses entreprises et ses salariés, ses fournisseurs et clients, sans oublier les consommateurs.

Dans chacun des 3 piliers du développement durable, la Fédération de la Plasturgie a identifié des enjeux stratégiques :

Économie

Développer des relations clients durables
Faciliter l'accès des PME aux matières premières
Soutenir l'accès aux investissements, notamment en R&D

Social

Prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
Renforcer l'attractivité du secteur de la plasturgie et faciliter l'insertion professionnelle et la mobilité des jeunes
Encourager l'accès des salariés à une formation de qualité et accompagner le développement des compétences

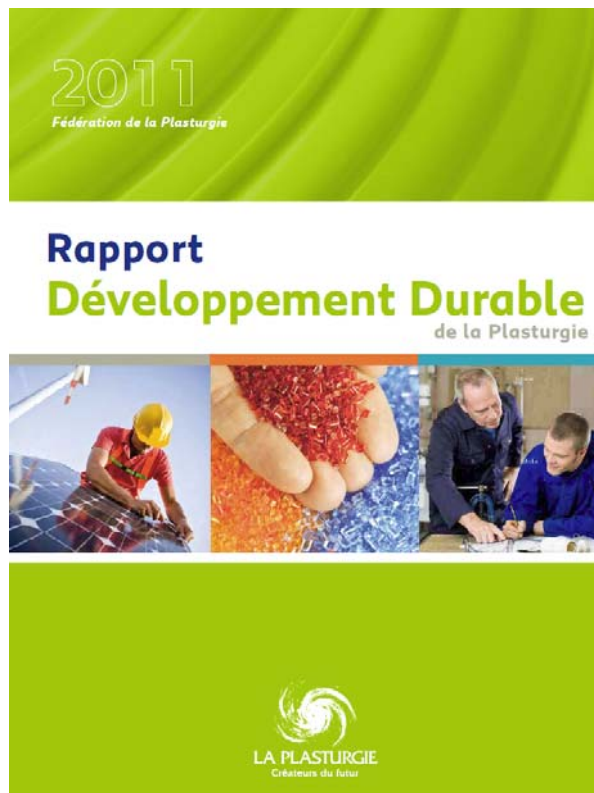
Environnement

Lutter contre le réchauffement climatique
Préserver les ressources naturelles et optimiser les consommations énergétiques
Protéger l'environnement et les consommateurs
Faire coexister exigence réglementaire et compétitivité

Face à ces enjeux stratégiques, la Fédération de la Plasturgie s'est engagée dans un très grand nombre d'actions tant au plan local qu'au niveau national, voire international. Pour n'en citer que quelques unes :

- Contribution aux travaux de la Médiation des relations interentreprises industrielles et de la sous-traitance pour l'amélioration des pratiques commerciales
- Conclusion d'un accord de branche sur l'égalité professionnelle
- Engagement dans la lutte contre les déchets marins via la fondation « Waste Free Oceans »

La crise qui aurait pu être fatale à cette ambition a bien au contraire joué le rôle d'accélérateur du mouvement. Et même si le contexte économique reste empreint d'incertitudes, il n'est plus possible de revenir en arrière tant le « développer durable » offre un vaste champ d'opportunités pour les PME de la Plasturgie française.



Le développement durable dans les formations en plasturgie

La Fédération de la Plasturgie se mobilise et s'investit pour développer des outils de formation mettant en lien le développement durable et la plasturgie. A destination des entreprises et des centres de formation ces outils répondent à 3 grands objectifs : sensibiliser, former, échanger.

Sensibiliser - Illustration par Plastidev

Développé par la Fédération de la Plasturgie dans le cadre d'un partenariat européen, le DVD Plastidev a pour objectif d'informer et de sensibiliser les jeunes en formation ainsi que les salariés de nos entreprises aux problématiques du développement durable dans la plasturgie. Ludique et simple d'approche, ce DVD bilingue français-anglais tente de faire réfléchir, de questionner et d'apporter des pistes concrètes pour que chacun puisse contribuer à sa manière au développement durable à la fois en tant que citoyen et aussi en tant que professionnel.



Former - Illustration par Plastigreen

Egalement développé en partenariat avec des acteurs de la profession au niveau européen, la formation Plastigreen s'adresse aux opérateurs des entreprises de plasturgie souhaitant évoluer sur leur poste de travail afin d'anticiper et d'être de plus en plus réactifs face aux changements économiques, sociaux et environnementaux présents et à venir. Organisée en 6 modules (maintenance, sécurité, utilisation de l'énergie, organisation et communication, gestion des déchets et qualité), Plastigreen met l'accent sur de nouvelles compétences émergentes liées au développement durable.



Echanger - Illustration par Plasturgie-durable.fr



Afin de faciliter le développement de cours, de modules ou d'actions de sensibilisation au développement durable dans les formations en plasturgie, la Fédération vient de créer la plate-forme www.plasturgie-durable.fr. Cet outil s'adresse en particulier aux enseignants mais peut également intéresser les professionnels du secteur recherchant des informations spécifiques. Pour poursuivre ce partage de ressources existantes et tenter d'identifier les nouveaux besoins en matière de développement durable pour la plasturgie, un groupe de travail s'est constitué.

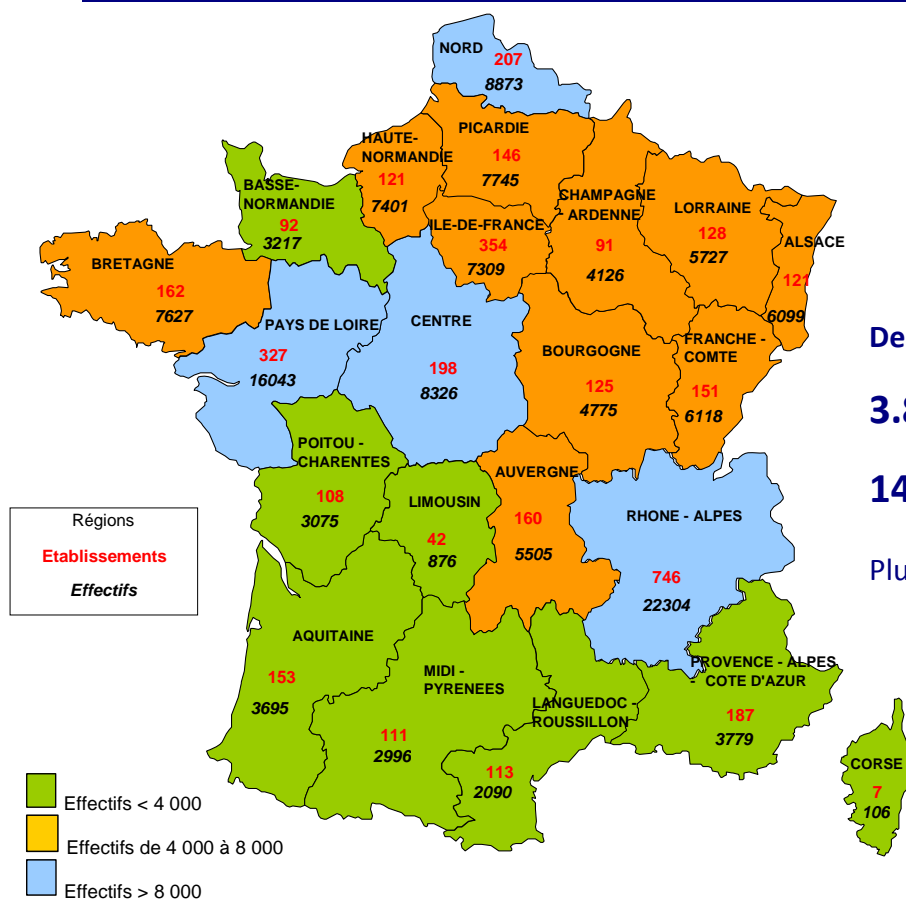
Contact :

Fédération de la Plasturgie – Département Emploi-Formation
Audrey Noble : Tél. 01 44 01 16 34 – a.noble@fed-plasturgie.fr

Panorama économique 2011

Les chiffres clés (2010)

29 milliards d'euros de chiffre d'affaires
+ 8 % de croissance du chiffre d'affaires
4 500 milliers de tonnes livrées
7 milliards d'euros à l'exportation
26 % de l'activité réalisée sur les marchés étrangers



Des emplois sur l'ensemble du territoire

3.850 établissements

140.000 salariés

Plus de **90%** de PME

Une activité en demi-teinte après un bon 1^{er} semestre 2011

La plasturgie a bénéficié d'une bonne orientation de son activité sur le 1^{er} semestre 2011 avec une croissance du chiffre d'affaires estimée à +7%¹. L'ensemble des marchés de la plasturgie s'est inscrit dans cette tendance à l'exception du secteur de la construction (revêtements, portes, fenêtres et huisseries) qui a enregistré une progression moindre.

Sur le premier semestre 2010, les entreprises ont également bénéficié d'une orientation favorable des marchés étrangers. Les exportations ont augmenté de 8 % en valeur à un an d'intervalle. L'Union européenne a tiré la croissance : + 9 % contre + 6 % hors Union européenne. Parallèlement, les importations ont été portées par la bonne tenue du marché français. Les importations ont cru de 9 % en provenance de l'Union européenne et de 16 % en provenance des pays hors Union européenne. La production de l'industrie de la plasturgie pour l'ensemble l'Union européenne a enregistré une croissance de 5 % en volume corrigée des jours ouvrables contre + 7 % pour la France.

L'été a marqué le début du ralentissement de l'activité dans la plasturgie qui s'est poursuivi à l'automne avec une diminution du nombre de projets et des carnets de commandes à un niveau faible. Les inquiétudes pour les prochaines semaines sont plus fortes concernant l'automobile plus particulièrement pour les sous-traitants de rang 2 et suivants. Les perspectives d'activité déclarées par les entreprises sont aussi à la baisse pour les marchés de l'emballage alimentaire et la cosmétique tandis que le bâtiment est globalement peu dynamique.

A ce jour, les prévisions pour 2012 sont à une relative stabilité en volume.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, les effectifs salariés de l'industrie de la plasturgie ont augmenté de 1 %. De même, sur cette période, les effectifs en intérim se sont accrus de 3 % par rapport au 1^{er} semestre 2010. En revanche, les perspectives de recrutement sont en berne pour la fin de l'année avec un recours moindre à l'intérim.

Après une année 2010 déjà bien orientée, le **solde des opinions en matière d'investissements était positif sur le premier semestre 2011.** En revanche, sur le dernier trimestre certains projets sont d'ores et déjà reportés. Les entreprises sont inquiètes quant à l'accès aux financements bancaires en 2012 et observent que les métiers industriels restent mal connus des banquiers.

L'évolution des prix des matières plastiques est toujours l'un des principaux sujets de préoccupation des entreprises. Sur le 1^{er} semestre 2010, la hausse moyenne des prix des principales matières plastiques a été d'au moins 20 % à un an d'intervalle. Les négociations avec les secteurs clients ont été très difficiles et seules 12 % des entreprises sont parvenues à répercuter l'ensemble de ces hausses.

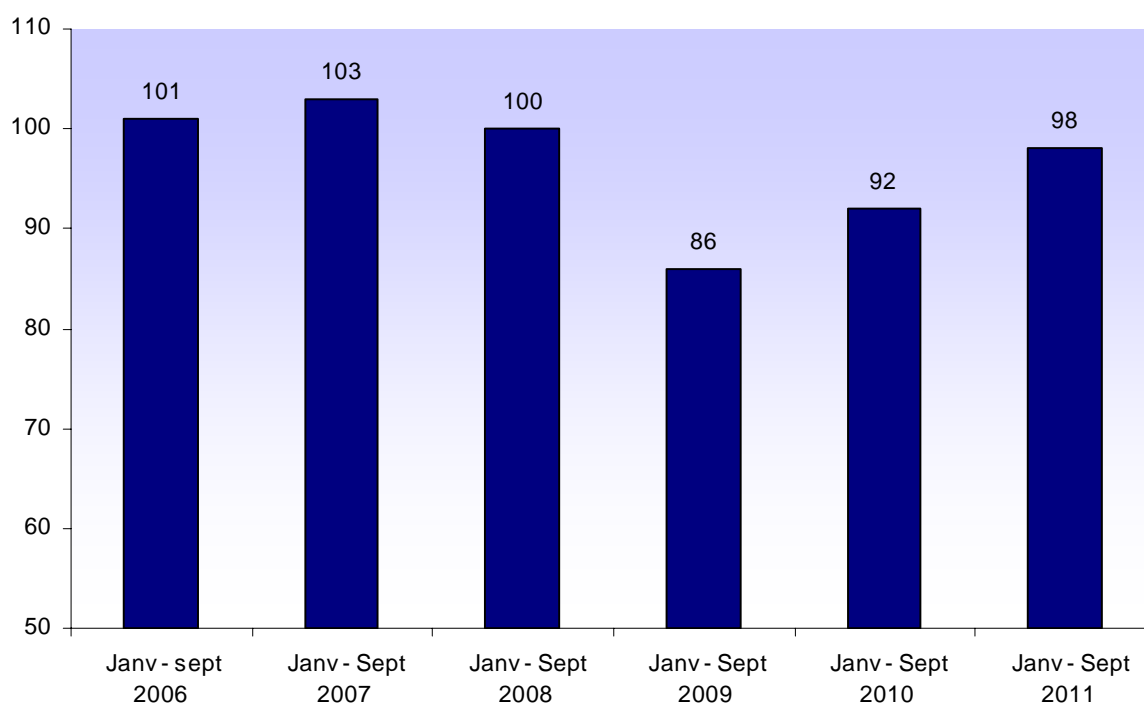
Le niveau moyen des prix des principales matières reste à un niveau élevé voire très élevé en dépit d'une relative détente depuis la rentrée : de +10 à +24 % selon les matières sur les 10 premiers mois de l'année 2011 par rapport à 2010 sur la même période.

¹ Tendance estimée à partir de l'enquête réalisée auprès de 405 entreprises représentatives de la plasturgie sur les mois de mai et juin 2011 avec l'institut de conjoncture I+C

Dans ce contexte de morosité et de tension de la trésorerie, de nouvelles augmentations de prix matières auraient un impact très négatif sur les résultats des entreprises alors que les marges ont déjà été fortement mises à mal par deux années de très fortes augmentations des prix des matières.

Evolution de l'indice de production de la Plasturgie

(indice brut – base 100 en 2005 – en volume en moyenne sur les 9 premiers mois)



Source : Fédération de plasturgie selon INSEE



CENTRE NATIONAL DE LA SOUS-TRAITANCE

Communiqué de presse - 15 septembre 2011

La sous-traitance industrielle à l'heure de la réforme

Dans la suite des Etats Généraux de l'Industrie, le renforcement de la compétitivité des entreprises industrielles a été placé au cœur des politiques publiques. Le renouveau de l'industrie ne pourra se faire sans des filières solides et donc une chaîne de sous-traitance performante.

La sous-traitance industrielle, c'est 30 000 entreprises et 500 000 salariés qui pour se développer et continuer à innover doivent pouvoir s'appuyer sur un partenariat gagnant-gagnant avec leurs donneurs d'ordres. Or, force est de constater que les pratiques abusives imposées aux sous-traitants sont toujours une réalité.

Depuis de nombreux mois, les professions membres du CENAST se sont mobilisées pour demander la réforme du cadre juridique de la sous-traitance. Ce message semble avoir été entendu par les députés qui ont déposé le 13 juillet une proposition de loi de modernisation de la sous-traitance.

Cette proposition vise notamment :

- Le rétablissement du poids des conditions générales de vente avec un texte prévoyant la nullité des conditions générales d'un partenaire qui excluraient les conditions générales de vente de l'autre partie.
- Une meilleure protection du savoir-faire des sous-traitants en engageant la responsabilité du donneur d'ordres qui utiliserait le savoir-faire ou les méthodes de son sous-traitant hors d'un cadre et d'une rémunération convenus par écrit.
- L'engagement de la responsabilité du client qui refuserait « toute renégociation des conditions de la relation commerciale établie en cas de modification de l'équilibre de cette relation du fait notamment de l'évolution des circonstances économiques ».
- Le renforcement de la clause de réserve de propriété.
- L'obligation d'un contrat de sous-traitance écrit.
- Une meilleure protection du sous-traitant en cas de défaillance de son client.

Le CENAST et ses membres : Fédération de la Plasturgie, Fondateurs de France, Fédération de la Mécanique, SNESE et ACFCI, soutiennent cette proposition de loi afin d'obtenir enfin un véritable rééquilibrage des relations donneurs d'ordres sous-traitants au bénéfice de l'ensemble de l'industrie.

Jean-Claude Monier, président du CENAST

Contact : Wilfrid Boyault, responsable juridique des Fondateurs de France, w.boyault@fondateursdefrance.org
Tél. 01.43.34.76.56